

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue à huis-clos et à distance le 1 février 2022, à 19 heures.

Présents :

monsieur Stephen Matthews, maire,
monsieur Michael Steimer, conseiller district #1,
monsieur Patrick Côté, conseiller district #2,
monsieur Jacques Decoeur, conseiller district #3,
madame Jessica Larivière, conseillère district #4,
madame Audrey Paquette-Poulin, conseillère district # 5,
monsieur Pierre Fournier, conseiller district #6,

Les membres présents forment le quorum.

Est aussi présent :

monsieur Guillaume Landry-Vincent, directeur général adjoint et des travaux publics
monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier

1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures et présidée par monsieur Stephen Matthews, maire de Saint-André-d'Argenteuil. M. Benoit Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier, fait fonction de secrétaire et note le procès-verbal de la réunion.

2.

2022-02-R017

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 1 FÉVRIER 2022

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

Il est proposé par monsieur Pierre Fournier,
appuyé par madame Audrey Paquette-Poulin

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil accepte l'ordre du jour en apportant les modifications suivantes ;

- Ajout du point 4.2 – Motion de félicitations aux bénévoles pour la réussite de la guignolée 2021
- Ajout du point 4.3 – Motion de félicitations aux bénévoles pour la réussite de la parade des lutins du Père Noël et du couloir de Noël de Saint-André 2021
- Ajout du point 11.1 – Achat de tenues intégrales de combat de réserve pour le service incendie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

3.1

2022-02-R018

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2022

CONSIDÉRANT que le greffier a remis une copie du procès-verbal, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture :

Il est proposé par madame Jessica Larivière,
appuyée par monsieur Jacques Decoeur

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

4.1

CORRESPONDANCE

Dépôt de la correspondance du mois de janvier 2022.

4.2

2022-02-R019

MOTION DE FÉLICITATIONS AUX BÉNÉVOLES POUR LA RÉUSSITE DE LA GUIGNOLÉE 2021

Il est proposé par monsieur Jacques Decoeur,
appuyé par madame Jessica Larivière

et résolu :

Que la présente motion soit envoyée à la responsable de la guignolée 2021, Madame Nathalie St-Laurent, pour son excellent travail à l'organisation de la guignolée, et que celle-ci transmette les félicitations à tous les bénévoles qui ont travaillé activement à la réussite de la guignolée et à la distribution des paniers.

Un merci à tous pour votre dévouement pour notre communauté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

c.c. Mme Nathalie St-Laurent, responsable de la guignolée

4.3

2022-02-R020

MOTION DE FÉLICITATIONS AUX BÉNÉVOLES POUR LA RÉUSSITE DE LA PARADE DES LUTINS DU PÈRE NOËL ET DU COULOIR DE NOËL DE SAINT-ANDRÉ 2021

Il est proposé par monsieur Jacques Decoeur,
appuyé par madame Jessica Larivière

et résolu :

Que la présente motion soit envoyée au responsable des lutins du Père Noël de Saint-André, Monsieur Guillaume Daoust, pour son excellent travail à l'organisation de la parade des lutins du Père Noël et du couloir de Noël 2021, et que celui-ci transmette les félicitations à tous les bénévoles qui ont travaillé activement à la réussite des deux événements.

Un merci à tous pour votre dévouement pour notre communauté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

c.c. M Guillaume Daoust, responsable des lutins du Père Noël de Saint-André

5.

1ER PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Stephen Matthews, maire ouvre la période de questions à 19 h 04 pour se terminer à 19 h 08.

Deux (2) personnes demandent à se faire entendre et sont entendues.

1. M. Stephen Matthews

a) Motion de félicitations aux bénévoles pour la réussite de la guignolée 2021

1. M. Stephen Matthews

a) Motion de félicitations aux bénévoles pour la réussite de la parade des lutins du Père Noël de Saint-André 2021

6.1

COMPTES À PAYER

Il est proposé par madame Audrey Paquette-Poulin, appuyée par monsieur Pierre Fournier et résolu :

QUE les comptes énumérés dans la liste des déboursés pour la période du 12 janvier 2022 au 1 février 2022, totalisant 105 587.64 \$ pour le fonds d'administration soient adoptés et que leur paiement soit autorisé après vérification finale par le directeur général et le maire.

Le directeur général et secrétaire-trésorier atteste qu'il y a des crédits budgétaires pour assumer ladite décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

6.2

DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS BANCAIRES

Dépôt de la liste des virements bancaires pour la période du 12 janvier 2022 au 1 février 2022 par le directeur général et secrétaire-trésorier en vertu du règlement 58-C au montant de 17 232.62 \$.

6.3

DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 JANVIER 2022

Rapport budgétaire au 31 janvier 2022

6.4

DÉPÔT DU RAPPORT DES ACHATS EFFECTUÉS EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR ET ENGAGEMENT FINANCIER

Achats autorisés en vertu du règlement no 80-H – Délégation de pouvoir – Liste

6.5

2022-02-R021

AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE PRÉSENTER DANS LE CADRE DU PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR COMBLER UN POSTE DE PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL DU CAMPING CARILLON ET UN POSTE À L'ENTRETIEN DES TERRAINS DU CAMPING CARILLON.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil désire se prévaloir de l'aide financière dans le cadre du Programme emplois d'été Canada ;

Il est proposé par monsieur Jacques Decoeur,
appuyé par madame Jessica Larivière

et résolu :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier de présenter la demande d'aide financière dans le cadre du programme emplois d'été Canada pour un poste de préposé à l'accueil du camping Carillon et un poste à l'entretien des terrains du camping Carillon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

*c. c. Mme Marie-Claude Bourgault, directrice finances et comptabilité
M. Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier*

8.1

2022-02-R022

ARRÊT DE LA PROCÉDURE D'AMENDEMENT À LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 47-23-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 47 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL AFIN DE MODIFIER LA ZONE P2-152 ET DE CRÉER LA ZONE RU3-159.1 ET CE, À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE RU1-159

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été déposé par le conseil municipal à la séance ordinaire du 2 mars 2021 visant le projet de règlement 47-23-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 47 de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil afin de modifier la zone P2-152 et de créer la zone RU3-159.1 et ce, à même une partie de la zone RU1-159;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement 47-23-2021a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 2 mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le nombre requis de demandes de la part des personnes habiles à voter;

Il est proposé par monsieur Pierre Fournier,
appuyé par madame Audrey Paquette-Poulin

et résolu :

Que le conseil municipal met fin à la procédure d'amendement du règlement 47-23-2021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

c. c. Mme Myriam Gauthier, directrice du service d'urbanisme

8.2

2022-02-R023

DEMANDE DE PIIA-005 – L'ENTRÉE EST – 476 ROUTE DU LONG-SAULT

CONSIDÉRANT qu'une demande de PIIA visant la construction d'une résidence unifamiliale au revêtement d'aluminium imitation bois et toiture métallique a été déposée au service d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la demande a été transmise au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui s'est réuni virtuellement le 18 janvier 2022;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par monsieur Michael Steimer,
appuyé par madame Audrey Paquette-Poulin

et résolu :

QUE le conseil municipal approuve la demande de PIIA du 476 route du Long-Sault visant la construction d'une résidence unifamiliale au revêtement d'aluminium imitation bois et toiture métallique telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

*c. c. Mme Myriam Gauthier, directrice du service d'urbanisme
Propriétaire du 476, route du Long-Sault*

8.3

2022-02-R024

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT POUR 2022 - PROGRAMME D'ÉCHANTILLONNAGE DE L'EAU DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD ET AUTORISATION DE SIGNATURE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

CONSIDÉRANT que le programme d'échantillonnage de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord a été mis sur pied afin de pallier un manque de connaissances concernant la qualité de l'eau de la rivière du nord et de ses tributaires;

CONSIDÉRANT que la rivière du Nord sillonne le territoire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil et que les stations d'échantillonnage 19 et 21 sont situées sur son territoire;

Il est proposé par madame Audrey Paquette-Poulin,
appuyée par monsieur Michael Steimer

et résolu :

Que la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil renouvelle sa participation pour 2022 au programme d'échantillonnage de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord avec l'organisme Abrinord pour un montant de 2 400 \$.

Que la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Benoît Grimard, à signer l'entente à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

c. c. Abrinord

Mme Myriam Gauthier, directrice du service d'urbanisme

10.1

2022-02-R025

**PROTOCOLE D'ENTENTE POUR L'ORGANISATION D'UN CAMP DE JOUR
À CARILLON AVEC LA COMPAGNIE LES 4 FERS EN L'AIR -
AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil d'offrir à ses citoyens la possibilité de profiter des services de camp de jour organisé par la compagnie Les 4 fers en l'air;

CONSIDÉRANT le souhait de la Municipalité de reconduire ce service pour la population à l'été 2022;

Il est proposé par madame Jessica Larivière,
appuyée par monsieur Pierre Fournier

et résolu :

Que le conseil municipal autorise monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents en lien du protocole d'entente pour un camp de jour avec la compagnie Les 4 fers en l'air pour la saison 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

c.c. Les 4 fers en l'air

Mme Marie-Claude Bourgault, directrice finances et comptabilité

10.2

2022-02-R026

AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER AINSI QU'AU MAIRE DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL À SIGNER L'ENTENTE DE GESTION INTERVENANT ENTRE LE MUSÉE RÉGIONAL D'ARGENTEUIL ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

CONSIDÉRANT la demande d'une entente de gestion intervenant entre le musée régional d'Argenteuil et la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil;

Il est proposé par madame Audrey Paquette-Poulin,
appuyée par monsieur Pierre Fournier

et résolu :

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Benoît Grimard ainsi que le maire de Saint-André-d'Argenteuil, monsieur Stephen Matthews à signer l'entente de gestion intervenant entre le musée d'Argenteuil et la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

c. c. M Stephen Matthews, maire

M Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier

Mme Marie-Claude Bourgault, directrice finances et comptabilité

11.1

2022-02-R027

ACHAT DE TENUES INTÉGRALES DE COMBAT DE RÉSERVE POUR LE SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT que selon la norme NFPA 1851 sur l'entretien et la maintenance des équipements;

CONSIDÉRANT que la majorité des tenues intégrales de combat de réserve ne sont plus homologuées après 10 ans de vie et que nous avons que 8 tenues de combats de réserve homologuées pour 27 pompiers;

CONSIDÉRANT que la Municipalité ont fait l'embauche de 6 nouveaux pompiers résolution 2021-09-R249 et un chef aux opérations résolution 2021-12-R300;

CONSIDÉRANT que les 6 nouveaux pompiers utilisent présentement des tenues de combat qui ne sont plus homologué afin de maintenir la réserve pour les pompiers de première ligne.

CONSIDÉRANT que le directeur incendie propose pour des raisons de santé et sécurité des employés, l'achat de huit (8) tenues intégrales de combat au prix obtenu selon l'offre de service de l'Union des municipalités (UMQ) soit 1 pour les 6 pompiers recrues, 1 pour le chef aux opérations et 1 pour qui sera ajouté à la réserve;

CONSIDÉRANT que les prix de l'UMQ pour l'achat des tenues de combats augmenteront de 16% à compter du 1 mars 2022 soit 2366.40\$ l'unité, ce qui équivaux à une augmentation de 2611.20\$ plus taxe pour l'achat des 8 tenues de combats.

Il est proposé par madame Jessica Larivière,
appuyée par monsieur Michael Steimer

et résolu :

Que le conseil municipal autorise l'achat de huit (8) tenues intégrales de combat au prix de 2 040 \$ plus taxes l'unité selon la soumission #SOUM060242.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 23 03000 018.

De payer cette dépense à même le fonds de roulement et d'amortir cette dépense sur 10 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

12.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Stephen Matthews, maire ouvre la période de questions à 19 h 23 pour se terminer à 19 h 23.

Aucune personne demande à se faire entendre.

13.

2022-02-R028

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Jacques Decoeur, appuyé par madame Jessica Larivière et résolu :

De lever la séance à 19 h 23 considérant que le contenu de l'ordre du jour est entièrement traité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)

Signatures :

**Benoît Grimard,
Directeur général et
secrétaire-trésorier**

**Stephen Matthews,
Maire**